

5 JUILLET 2010

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 504 RUE PRINCIPALE À SAINT-HENRI-DE-TAILLON, LE 5^E JOUR DU MOIS DE JUILLET 2010 À 19 HEURES SOUS LA PRÉSENCE DE M. ANDRÉ PARADIS, MAIRE.

SONT PRÉSENTS :

ÉRIC MORICE,	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 2
GERMAIN LEMAY	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 3
MARIO FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 4
LUC FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 5

ÉTAIENT ABSENTS :

PASCAL GILBERT	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 1
DONALD PILOTE	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 6

Est également présente : Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la session par M. le Maire

M. le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

3887-07-2010**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Morice, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Que l'ordre du jour soit accepté comme suit:

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance par monsieur le Maire.
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3) Adoption du procès verbal du 27 mai 2010.
- 4) Adoption du procès verbal du 7 juin 2010
- 5) Adoption des comptes du mois de juin 2010.
- 6) Appel d'offres phase I et II – Programme PRECO
- 7) Demande de délai supplémentaire au Ministère des Affaires Municipales – Programme PRECO
- 8) Nomination du vérificateur externe de la municipalité pour 2010
- 9) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

3888-07-2010**Adoption du procès-verbal du 27 mai 2010**

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 27 mai 2010.

ADOPTÉE

3889-07-2010**Adoption du procès-verbal du 7 juin 2010**

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 7 juin 2010.

ADOPTÉE

3890-07-2010 Adoption des comptes du mois de juin 2010

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Luc Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve les comptes du mois de juin 2010 tels que présentés, selon la liste suivante :

Au 30 juin 2010

LISTE DES COMPTES DU MOIS DE JUIN 2010

REVISÉ

Salaires

	Employés	19 279.10 \$	
	Élus	2 383.73 \$	
			21 662.83 \$
Receveur général du Canada	<i>DAS fédérales</i>		3 272.98 \$
Min. du Revenu du Québec	<i>DAS provinciales</i>		7 280.19 \$
CSD	<i>syndicat juin 2010</i>		384.00 \$
Caisse Pop. Taillon	<i>fond de pension juin 2010</i>		
	<i>employés-(eur)</i>		1 554.62 \$
	<i>fond de pension maire -</i>		
CARRA	<i>employeur</i>		820.80 \$
Acklands Graigner	<i>test équipement</i>		390.42 \$
Agricom	<i>site internet</i>		2 119.23 \$
Alimentation St-Henri	<i>bureau, poste, fete st-jean</i>		398.74 \$
Archambault	<i>livres biblio</i>		34.53 \$
Association Pointe Wilson (1 à 9ième avenue)	<i>compensation 2010</i>		4 090.00 \$
Bell	<i>assainissement des eaux</i>		46.25 \$
Bell Mobilité	<i>cellulaires</i>		196.21 \$
Bell	<i>téléphone</i>		354.94 \$
Produits d'entretien Boily	<i>marina</i>		122.93 \$
Les Bouquinistes	<i>livres biblio</i>		606.57 \$
Bourget Rachel	<i>contrat</i>		293.54 \$
Cégertec	<i>rue Ouellet et Hotel-de-Ville</i>		11 451.15 \$
Association Club Pointe Wilson	<i>compensation 2010</i>		2 608.40 \$
Commercial maintenance chemical corp	<i>traitement eaux usées</i>		769.75 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>voirie, garage, aqueduc</i>		3 942.16 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>projet</i>		5 310.77 \$
Extincteurs Saguenay-Lac-St-Jean	<i>remplissage</i>		109.38 \$
Fleury Lise	<i>billets théâtre</i>		150.00 \$
Formaction	<i>formation camp de jour</i>		62.08 \$
Fortin Josée	<i>frais de déplacement</i>		21.06 \$
Fortin Jean-Luc	<i>déplacement projet</i>		143.37 \$
Fortin Carl	<i>déplacement camp de jour</i>		49.54 \$
Fédération québécoise des municipalités	<i>formation urbanisme</i>		502.29 \$
Gercom Construction	<i>5% retenue projet eau potable</i>		20 761.08 \$
Grenier Jacques	<i>frais de déplacement projet</i>		33.15 \$
Groupe D-tech	<i>réparation station de pompage</i>		2 395.24 \$
Hydro Québec	<i>électricité</i>		1 202.06 \$
	<i>contrat chemin été 2/6,</i>		
Lachance Asphalte	<i>nivellement des chemins</i>		4 027.21 \$
Lachance pièces d'auto	<i>aqueduc, voirie</i>		343.08 \$
Laflamme J.E Nouveautés	<i>vêtements voirie</i>		200.32 \$
Lettrage GD	<i>Projet mini-station</i>		1 100.53 \$
Marina	<i>essence chaloupe</i>		21.98 \$
MB Secours	<i>trousse 1er soin marina</i>		37.23 \$
Mégaburo	<i>fournitures</i>		223.47 \$

Menuiserie St-Henri	<i>comptoirs marina</i>	507.94 \$
Ministre du Revenu	<i>impots</i>	79.00 \$
MRC Lac-St-Jean	<i>quote-part</i>	31 074.57 \$
Multinautic	<i>marina</i>	344.21 \$
Nutrinor	<i>voirie, marina, t-jeux</i>	834.85 \$
Pépinière Delisle	<i>fleurs, paillis, compost</i>	73.25 \$
Petite caisse	<i>frais de poste, biblio, marina</i>	320.77 \$
Péto Canada	<i>essence</i>	823.85 \$
Potvin Bouchard	<i>marina</i>	165.66 \$
Publications Québec	<i>mise à jour</i>	53.78 \$
Orizon Mobile	<i>antennes pompières</i>	52.66 \$
Association Chemin Hudon	<i>compensation 2010</i>	874.96 \$
Régie inter-incendie secteur Nord	<i>quote-part</i>	19 579.00 \$
Signis	<i>signalisation</i>	3 219.76 \$
Société Horticole	<i>fleurs</i>	667.57 \$
Sonic	<i>essence marina</i>	1 910.32 \$
Industrie Soudex	<i>marina</i>	82.44 \$
Spi Sécurité	<i>vêtements voirie</i>	129.53 \$
Top Imaj	<i>affiche marina</i>	107.23 \$
Tremblay Raiffaud, Huissiers de justice	<i>services professionnels</i>	94.36 \$
	Total	160 089.79 \$

ADOPTÉE

3891-07-2010 Appel d'offres phase I et II – Programme PRECO

ATTENDU QUE pour les travaux de la rue Ouellet et de l'Hôtel-de-Ville il est nécessaire de procéder à un appel d'offres pour faire exécuter les travaux;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Morice,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

D'autoriser le processus d'appel d'offres pour exécuter des travaux pour les rues Ouellet et Hôtel-de-Ville.

ADOPTÉE

3892-07-2010 Demande de délai supplémentaire au Ministère des Affaires Municipales – Programme PRECO

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu une aide financière totale de 1 774 750 \$ dans le cadre du programme de renouvellement de conduites PRECO;

ATTENDU QUE les modalités du Programme exigent entre autres que les travaux soient complétés au plus tard le 31 décembre 2010;

ATTENDU QUE la municipalité a débuté ses démarches dès mars 2010 pour s'assurer de réaliser les travaux dans les délais requis;

ATTENDU QUE les délais sont très court pour la réalisation de tels travaux;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Morice,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon demande au Gouvernement du Québec de réorganiser l'entente Canada Québec relative au Programme PRECO afin d'accorder aux municipalité un délai additionnel pour la réalisation des travaux faisant l'objet d'une subvention.

ADOPTÉE

3893-07-2010 **Nomination du vérificateur externe de la municipalité pour 2010**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 966 du code municipal, la Municipalité doit nommer un vérificateur externe;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des conseillers,

QUE le conseil nomme le vérificateur Sansom Bélair Deloitte & Touche pour l'exercice financier 2010.

ADOPTÉE

Certificat de crédits disponibles

Je, soussignée, Rachel Bourget, certifie qu'il existe des crédits disponibles pour acquitter les dépenses 3890 du présent procès-verbal.

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

3894-07-2010 **Levée de la séance**

À h l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Mario Fortin de lever la séance.

André Paradis,
maire

Rachel Bourget,
directrice générale et secrétaire-trésorière